

Présentation du 3e Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC3) : Préparer la France à +4 °C



Le Premier ministre Michel BARNIER et Agnès PANNIER-RUNACHER, ministre de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques, ont présenté le troisième Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC-3).

Dans un contexte marqué par des événements climatiques intenses, le PNACC3 présente, à travers 5 axes et 51 mesures, les moyens de renforcer notre résilience face aux défis climatiques.

Ce PNACC, qui reconnaît la valeur de la biodiversité pour l'adaptation, dispose d'un volet sur le déploiement des solutions fondées sur la nature pour l'adaptation au changement climatique (SfN). Il encourage, partout où cela est possible, leur déploiement pour s'adapter plus efficacement.

Les objectifs du PNACC sont de :

- Planifier dès aujourd'hui les actions nécessaires d'ici 2030 pour s'adapter progressivement au réchauffement climatique anticipé d'ici 2100.
- Mettre en œuvre des mesures concrètes qui ciblent les populations et les territoires les plus à risques, en veillant à ne pas accroître ou créer d'inégalités.

Liens utiles

[Dossier de presse sur www.ecologie.gouv.fr](https://www.ecologie.gouv.fr)